

NOTE DE SERVICE

N° 09-046-V31 du 3 novembre 2009

NOR : BCF Z 09 00046 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique** du mois de novembre 2009

EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE D'INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC

ANALYSE

Nombre de places offertes

Date d'application : 03/11/2009

MOTS-CLÉS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ; INSPECTEUR DU TRÉSOR PUBLIC ; EXAMEN

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

AS	CPS	CE	CNGC	RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	COM
CSOM	CSE	DNID										

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Sous-direction de la gestion des personnels
et des parcours professionnels
Bureau RH-2C

La présente note de service a pour objet de préciser que le nombre total de places offertes pour le recrutement d'inspecteurs des impôts et d'inspecteurs du Trésor public, au titre de l'examen professionnel 2009 est fixé à 275.

Ces places se répartissent de la manière suivante :

- examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur des impôts : 150 places ;
- examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur du Trésor public : 125 places.

LE SOUS-DIRECTEUR EN CHARGE
DE LA GESTION DES PERSONNELS
ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

HUGUES PERRIN

ISSN : 0984 9114